Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202467-20250619-003-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/06/2025

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
Département de la Loire
secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr
www.saint-julien-molin-molette.fr
Tel : 04 77 51 51 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du **19 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s :
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s :

Étaient présent·e·s :
Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Eric Bordereau

Étaient absent·e·s :
Nadège Rivoire donne pouvoir à Nans Perrin

Date de convocation : 12 juin 2025

Secrétaire de séance : Estelle Trémoulhéac

OBJET : Validation du devis – toiture

Suite à un épisode de grêle le 13 août 2024, le sinistre a été déclaré à notre assurance.

Nous n'avons reçu qu'un seul devis :

-Entreprise ChArli et la charpenterie, montant des travaux : 10 220,00 € Ht, soit 11 242,00 € TTC, avec une option de 9 935,00 € HT qui permettra l'implantation de brise soleil afin d'atténuer la chaleur dans le préau couvert.

Après l'expertise, l'assurance propose une indemnité contractuelle de 12 008,00 € avec un règlement immédiat de 8 022,20 €. Le reste de l'indemnité sera versée sur présentation de la facture des travaux réalisés, dans la limite de 12 008,00 €.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
AUTORISE Mme la maire à signer le devis d'un montant de 10 220,00 € HT sans les options.
ACCEPTE l'indemnité versée par l'assurance,
DIT que le montant alloué par l'assurance fera l'objet d'un titre de recette sur le compte 75888.

La maire
Céline Elie

Saint-Julien-Molin-Molette
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Loire)

Secrétaire de séance
Estelle Trémoulhéac